AC(2)F
Organisme de **formation**

Management qualité hygiène sécurité environnement

Évaluer Les Risques Professionnels

Taux de réussite 100%

Durée 2 jours (14h00)

Pour qui ? Prérequis : Tout personnel **Sans**

Objectifs

- Comprendre la législation en vigueur,
- Acquérir les outils permettant de réaliser l'évaluation des risques,
- Rédiger le « Document Unique »,
- Exploiter les résultats de l'évaluation des risques,
- Bâtir un plan d'action adapté - Comprendre la législation en vigueur.

PROGRAMME

CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

- Législation du document unique,
- Rôle et responsabilité de chacun,
- Responsabilité pénale et civile,
- Obligations de l'entreprise.

ÉVALUATION DES RISQUES

- Vocabulaire : danger, exposition, risque et protection,
- Définition des risques,
- Les points du document unique,
- Identification et Méthodes de recensement des risques,
- Bien mener l'identification : approche par l'activité, approche par les dangers,
- Utilisation des connaissances internes et de l'expérience,
- Différentes étapes de la démarche,
- Connaissance de toutes les évaluations mesurables obligatoires.

FORMALISER L'ÉVALUATION DANS LE « DOCUMENT UNIQUE »

- Choix du support et les différentes présentations du document unique,
- Rédaction du document en fonction des informations recueillies,
- Conditions d'actualisation,
- Processus de validation et de mise à jour,
- Outils de suivi,
- Mise en œuvre de méthodes d'évaluation,
- Prise en compte des évaluations réglementées (mesures).

DE L'ÉVALUATION À LA PRÉVENTION

- Le document unique comme base à la prévention des risques,
- Principes généraux de la prévention,
- Actualisation du « document unique »,
- Moyens à mettre en œuvre,
- Construction d'un programme d'action.

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

Vidéo projection, Études de cas, Support pédagogique remis au stagiaire, Contrôle des connaissances théoriques de chaque stagiaire.

05 56 05 34 98
www.ac2f.fr
contact@ac2f.com
20 rue du 19 Mars 1962
33320 EYSINES